



Projets et programmes de prévention du tabagisme : rapport final

(Ne pas remplir à la main SVP)

Nom du projet	Activités du CIPRET-Vaud: Information sur le tabagisme et la désaccoutumance	
Début du projet	Début 2006	
Fin du projet	Fin 2008	
Bénéficiaire de la contribution	Nom Rue / n° NPA / Lieu	CIPRET-Vaud (CIPRET ci-après) Av. De Provence 12 1076 Lausanne
Personne à contacter	Anne-Catherine Merz	
N° de la décision	05.001837	
Montant de la décision	988'800CHF	

Lieu, date :

Signature

Lausanne, le 29 janvier 2009

SOMMAIRE

1	Résumé du rapport final.....	2
2	Brève description du projet	3
3	Objectifs prévus.....	3
4	Objectifs atteints.....	4
5	Réalisations (outputs)	5
6	Impact	12
7	Rétrospective et enseignements.....	13
8	Durabilité et valorisation	14
9	Egalité des chances	15
10	Forces et faiblesses	16
11	Conseils.....	16
12	Divers.....	16

1 Résumé du rapport final

*Présentez succinctement le déroulement du projet, les principaux enseignements et conclusions que vous en avez tirés ainsi que les éventuelles recommandations que vous souhaitez formuler.
Une page maximum*

Le projet « Information sur le tabagisme et la désaccoutumance » s'est inscrit dans la continuité des activités du CIPRET-Vaud et visait à pérenniser la coordination avec les partenaires, l'information et le soutien en terme de désaccoutumance, la création et la diffusion de documentation et l'information du public afin que le tabagisme soit reconnu comme un problème de santé publique.

En terme de désaccoutumance, une offre spécifique et ciblée a été proposée à différents publics parmi lesquels on compte le grand public, le personnel de différentes entreprises, les conscrits au recrutement militaire. En 2008, la mise sur pied de 4 permanences d'aide à l'arrêt décentralisées dans le canton a constitué un développement important du projet.

Le développement du travail d'expert et d'information du public a nécessité un grand travail de coordination et s'est concrétisé au niveau national par la participation active au développement de « Stra-tabac » ainsi qu'au programme pilote de prévention du tabagisme dans les communes géré par RADIX et à la diffusion active des campagnes « BRAVO », « Arrêtez de fumer et gagnez 5000.. ». Au niveau des cantons, les collaborations ont notamment débouché sur le projet d'étude de l'Institut de santé au travail (IST) dans lequel le CIPRET a joué un rôle actif de recherche de candidats, mais également sur un échange important dans le cadre des campagnes de votations sur la fumée passive, conjointement menées à Fribourg et au Valais. Au niveau vaudois, l'information du public est également passée par de nombreuses collaborations parmi lesquelles il faut relever : la participation au programme « santé en entreprise » des Ligues de la santé, la création de 2 campagnes d'affichage pour lesquelles plusieurs partenaires nous ont rejoint, la co-crédation d'une campagne d'affichage en vue des votations cantonales avec la Ligue vaudoise contre le cancer, la Ligue pulmonaire vaudoise, la Société vaudoise de médecine, le groupement des pneumologues vaudois et les initiants. Le développement de l'expertise du CIPRET s'est également concrétisé dans la conduite de plusieurs projets avec les services de la santé publique, de la formation et de la jeunesse, de la police du commerce et de la police cantonale. Le rôle d'information du public lors de la journée mondiale sans tabac a également été reconduit chaque année. En dehors des collaborations institutionnelles, le CIPRET a développé sa base de données, ses supports de prévention et outils de communication (flyers, give-away, site internet, newsletter). Le rôle de formation de relais parmi les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'animation ainsi que le suivi d'étudiants et écoliers a également été poursuivi.

En terme d'enseignements, il semble que, malgré un coût important, le développement du travail en réseau et celui d'outils de communication nouveaux aient été bénéfiques et aient contribué à pérenniser les actions et la position du CIPRET en tant que centre vaudois de référence pour la prévention du tabagisme. C'est sur cette base consolidée que le CIPRET peut envisager la poursuite de ses activités auprès de la population vaudoise.

2 Brève description du projet

(Cette description doit permettre de comprendre le rapport sans connaître le projet).

Outre les activités de coordination avec les différents partenaires, la plateforme CIPRET comprend 3 axes de travail :

- L'information sur les méthodes de désaccoutumance et le soutien aux personnes souhaitant arrêter de fumer.
- La création et la diffusion de documents et de matériel pédagogique.
- L'information du public afin que le tabagisme soit reconnu comme un problème de santé publique.

3 Objectifs prévus

Présentez l'objectif stratégique (cf. stratégie nationale de prévention du tabagisme) que vous souhaitez contribuer à atteindre avec votre projet.

Présentez également les objectifs spécifiques au projet (cf. demande de financement).

Ce programme a permis de décliner dans le canton **les objectifs stratégiques** du PNPT suivants:

- | | |
|------------------------------------|--|
| ➤ <i>Objectif stratégique n° 1</i> | Dans la vie en communauté, ne pas fumer va de soi. |
| ➤ <i>Objectif stratégique n° 2</i> | La nocivité du tabac est mieux connue, et la prévention du tabagisme est davantage acceptée par la population et les milieux politiques. |
| ➤ <i>Objectif stratégique n° 7</i> | Les cantons poursuivent leurs efforts pour prévenir efficacement le tabagisme. |
| ➤ <i>Objectif stratégique n° 9</i> | Les fumeurs sont encouragés à arrêter la consommation de tabac. |

Les objectifs spécifiques:

Le CIPRET joue un rôle d'expert cantonal en matière de tabagisme. Ses activités ont pour objectif l'information du public sur les questions en lien avec le tabagisme, et notamment l'arrêt.

1. Désaccoutumance

- Des mesures sont prises pour soutenir les fumeurs et faciliter, le cas échéant, leur décision d'arrêter de fumer.

2. Information sur le tabagisme et expertise

- Coordination cantonale et intercantonale des actions du CIPRET.
- Journée mondiale sans tabac 31 mai.
- Le tabagisme est identifié et reconnu comme un problème de santé publique.

4 Objectifs atteints

Etablissez une comparaison entre les objectifs spécifiques prévus et les objectifs atteints.
(Si les objectifs n'ont pas été atteints ou seulement partiellement, expliquez pourquoi au point 7)

1. <u>Désaccoutumance</u>	Une permanence d'information gratuite sur l'arrêt (permanence Info-Tabac) est proposée au public une fois par mois dans 4 villes vaudoises. Elle est connue des professionnels et du public. Une permanence téléphonique est offerte aux personnes souhaitant en savoir plus sur l'arrêt. Une information est donnée aux jeunes dans le cadre du recrutement militaire. Des mesures d'information sur l'arrêt sont proposées aux travailleurs des entreprises qui deviennent sans fumée avec l'aide du CIPRET. <i>Objectif atteint. Projet à poursuivre.</i>
2. <u>Information sur le tabagisme et expertise</u>	○ Coordination cantonale et intercantonale des actions du CIPRET. Les actions du CIPRET sont menées en coordination avec les partenaires cantonaux et nationaux. Des collaborations sont établies avec ces derniers. <i>Objectif atteint. Projet à poursuivre.</i> ○ Journée mondiale sans tabac 31 mai. Le thème de la journée mondiale sans tabac, le matériel fourni par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et le concours national « arrêtez de fumer et gagnez 5'000.- » est connu du public, de la presse et des travailleurs. A l'occasion du 31 mai, une action spécifique est organisée. <i>Objectif atteint. Projet à poursuivre.</i> ○ Le tabagisme est identifié et reconnu comme un problème de santé publique. La base de connaissance du CIPRET est alimentée et maintenue à jour afin de garantir son niveau d'expertise. Une documentation, du matériel pédagogique ainsi que du matériel promotionnel sont à disposition pour soutenir les actions de prévention mises en place par les professionnels à l'intention des différents publics cible. Des informations et des réponses sont fournies aux demandes des médias ou du public. Des formations ad hoc sont proposées aux professionnels. <i>Objectif atteint. Projet à poursuivre.</i>

5 Réalisations (outputs)

Indiquez les réalisations dont vous disposez (manuel, brochure, matériel pédagogique, etc.).

Toutes les réalisations prévues sont-elles disponibles ?

(Si une partie seulement des réalisations prévues est disponible, expliquez pourquoi au point 7).

1. <u>Désaccoutumance</u>	Public Permanence téléphonique pour les personnes souhaitant obtenir de l'information sur l'arrêt ; fumeurs souhaitant arrêter, conjoints, parents ou professionnels de la santé. Jeunes Animations proposées dans le cadre d'actions menées dans les écoles ou lors d'activités sportives ou de loisir. Entreprises et administrations Mise en place de mesures d'information dans les entreprises et les administrations : exposition sur le tabac, conférences d'information générale, animations à l'intention de l'ensemble des collaborateurs, ateliers de conseil et d'orientation pour les fumeurs. Recrues (dès 2007) Information des jeunes à l'occasion du recrutement militaire sur les questions de tabagisme et d'abus d'alcool en coordination avec la FVA (Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme), le CTA (Centre de traitement en alcoologie) et l'Administration militaire (exposition dans les locaux, classeur d'information, DVD sur le thème du tabagisme). Autre Information donnée aux migrants à l'occasion de la journée mondiale sans tabac 2007. Communication Diffusion d'un visuel de promotion de l'arrêt ainsi que de l'offre du CIPRET dans les cinémas du canton pendant le mois de septembre 2008. Groupes d'aide à l'arrêt Développement du concept de groupe d'aide à l'arrêt et promotion auprès des professionnels (pharmaciens, médecins, etc.), des médias et des relais du CIPRET. Démarche auprès des communes pour promouvoir les groupes d'arrêt. Présentation des groupes d'arrêt sur le dépliant du concours national « arrêtez de fumer et gagnez 5'000.- » (12'000 exemplaires diffusés). Refonte du site Internet et amélioration du volet désaccoutumance. Développement du contenu pour une séance sur la gestion du stress. Intégration des thèmes alimentation et activité physique, en tant qu'aide à l'arrêt, dans le contenu des séances de suivi. Permanence Info-Tabac (à partir de 2008) Evolution du concept de groupe d'aide à l'arrêt vers une permanence d'information et conseil gratuite, nouvelle formule discutée et élaborée en collaboration avec la consultation de tabacologie de la Policlinique médicale universitaire. Ouverture de permanences successivement à Nyon, Vevey, Lausanne et Yverdon. Présence d'un médecin tabacologue ou d'un spécialiste du CIPRET. Promotion du concept selon différents canaux : communiqué de presse pour l'ouverture de chaque permanence, organisation d'une conférence de presse pour la permanence de Vevey, mail d'information aux communes du canton, information des pharmacies des 3 régions concernées par courrier et par le biais de la Fédération Vaudoise des Pharmaciens (newsletter et information sur leur site Internet), visite de certaines pharmacies pour leur présenter la permanence, information des médecins, dentistes et hôpitaux des 3 ré-
---------------------------	---

	gions (par courrier), information par mail des relais du CIPRET (l'information est régulièrement réinjectée par le biais de nos newsletters), mise à disposition de « flyers » au CHUV. Recherche documentaire sur certains aspects de l'arrêt; sur le problème de la prise de poids, sur les nouvelles méthodes et les nouveaux produits.
2. <u>Informa- tion sur le tabagisme et exper- tise</u>	○ Coordination cantonale et intercantonale des actions du CIPRET. Coordination avec les partenaires nationaux et cantonaux : Participation aux séances du Forum romand de l'AT, avec les autres CIPRET romands. Participation aux séances du Forum national de l'AT, participation aux journées nationales. En 2008, intégration du co-responsable du CIPRET au comité de l'AT. Participation aux séances nationales sur le tabac « Stra-tabac ». Participation à un groupe de travail sur les actions à décliner dans les communes avec Radix. Coordination des activités du CIPRET et de la Ligue pulmonaire vaudoise (LPV). Participation aux colloques hebdomadaires des Ligues de la santé (LS). Collaboration avec les partenaires nationaux : Relais des programmes nationaux (campagne d'affichage « bravo », concours national « arrêtez de fumer et gagnez 5'000 », concours national « expérience non-fumeur » jusqu'en 2007). Collaboration avec le CIPRET-Valais pour une étude sur la mesure de l'exposition de la population à la fumée passive. Prise de position commune vis-à-vis du PNPT (Programme national de prévention du tabagisme). Collaboration avec les partenaire cantonaux Collaboration avec les Ligues de la santé (LS) et avec les programmes et associations qui dépendent des LS, notamment la FVA, le programme « santé en entreprise » ou les professionnels des Espaces Prévention. Collaboration et coordination avec la LPV (Ligue Pulmonaire Vaudoise) concernant le "setting" entreprise. En 2008, une mise en commun des ressources a notamment été effectuées dans le cadre de campagnes d'information en lien avec la votation de novembre relative à la fumée passive. Coordination avec la LVC (Ligue vaudoise contre le cancer) pour l'élaboration et la mise sur pied d'une campagne d'affichage destinée à sensibiliser la population sur la question de la fumée passive dans les bars et les restaurants. Participation également à une journée d'information sur le cancer organisée par la LVC à Nyon. Coordination avec la FVA et le Centre de traitement alcoologique (CTA) pour monter des actions conjointes de sensibilisation sur le tabagisme et l'abus d'alcool, notamment auprès des jeunes passant leur recrutement ou lors de manifestations. Coordination et collaboration avec le Service de la santé publique pour le suivi des questions politiques en lien avec le tabagisme : - postulat J.-R. Yersin qui demande « le renforcement des mesures en vue de protéger la santé des Vaudoises et des Vaudois par une meilleure prévention du tabagisme et une lutte accrue contre la fumée passive », - postulat Freymond-Cantone (2008) qui demande que l'Etat se positionne sur la question du financement par les cigaretteurs d'institutions au bénéfice de subventions cantonales, - élaboration du plan cantonal de prévention du tabagisme pour la période 2009-2012, - suivi de l'initiative « fumée passive et santé » et du contre-projet du Conseil d'Etat, - définition de la politique d'action du CIPRET dans le cadre de la promotion d'une vie sans tabac auprès des jeunes et dans le cadre de la protection contre la fumée passive dans l'Administration cantonale vaudoise (ACV).

	Coordination avec d'autres services : - police du commerce pour des questions liées à la publicité de cigarettes sur des devantures de kiosque, - police cantonale, pour des discussions liées à la loi sur la protection contre la fumée passive et au postulat Freymond-Cantone, - ODES pour la définition de la stratégie d'action du CIPRET dans les écoles. Coordination interne Le CIPRET compte 9 collaborateurs. Le responsable de la communication des LS est également sollicité à certaines occasions. Le travail est réalisé dans le cadre de 3 programmes se déclinant en une quinzaine de projets. Un colloque hebdomadaire est nécessaire pour coordonner les activités de chacune et de chacun. Monitoring Elaboration d'un concept de monitoring des activités du CIPRET et d'un programme informatique de saisie des activités de chaque collaborateur. Rédaction d'un rapport sur le concept de monitoring à l'intention du Fonds national de prévention du tabagisme. Suivi des activités et rédaction des rapports annuels 2006 et 2007 des activités du CIPRET à l'intention du Fonds national de prévention du tabagisme et du Service de la santé publique vaudois. Rédaction fin 2008 d'un rapport présentant les activités 2006-2008 du CIPRET à l'intention du Fonds national de prévention et du Service de la santé publique vaudois. Rédaction également, en 2007 de : - un rapport sur le programme « promotion d'une vie sans tabac » à l'intention de la Dîme de l'alcool, - un état des lieux des activités réalisées par le CIPRET dans les écoles de 2004 à 2007, à l'intention de l'ODES, dans le cadre de l'intégration du CIPRET à la plateforme « dépendances », - un état des lieux des activités réalisées par le CIPRET au sein des communes vaudoises, dans le cadre de la collaboration entamée avec RADIX, - un mini rapport des activités du CIPRET pour son intégration dans le rapport des activités 2006, 2007 et 2008 des Ligues de la santé.
--	--

<u>Information sur le tabagisme et expertise (suite)</u>	○ Journée mondiale sans tabac 31 mai. Promotion importante du concours national « Arrêtez de fumer et gagnez 5'000 ». Mise en place des affiches et des dépliants du concours à l'Université de Lausanne, à l'EPFL, au Bâtiment Administratif de la Pontaise. Organisation d'un prix cantonal pour les participants vaudois ainsi que de deux prix ACV pour les collaborateurs de l'Administration cantonale vaudoise. En 2006, création d'un dépliant sur le thème de la journée mondiale « sans tabac » (« Le tabac, mortel sous toutes ses formes ») et organisation d'actions dans plusieurs hôpitaux, entreprises, écoles et manifestations. En 2007, relais du thème de la journée mondiale « sans tabac » sur notre site Internet ; mise en lien des documents officiels de l'OMS. Organisation d'un groupe d'aide à l'arrêt pour soutenir les participants au concours durant le mois de juin. Organisation d'une campagne destinée aux migrants (animation de stands d'information sur l'arrêt du tabagisme présents dans des centres commerciaux durant 4 journées complètes). Organisation d'une animation au sein de l'Hôpital Riviera. En 2008, animation dans le cadre de la journée « portes ouvertes » organisée par les cliniques lausannoises Bois-Cerf et Cécile qui devenaient « sans fumée ». L'AT a renouvelé la traduction du concours dans les langues étrangères (turc, portugais, espagnol, albanais et serbo-croate). Envoi de dépliants à différentes associations et organismes (Profa, Evam, Aux 4 Coins, Association Français en Jeu, Pôle Sud, Appartenances, Bureau lausannois pour les immigrés, Centre espagnol, Consultation sociale portugaise, Association des turcs de Lausanne).
---	---

<u>Information sur le tabagisme et expertise (suite)</u>	○ Le tabagisme est identifié et reconnu comme un problème de santé publique. Tenue à jour et alimentation d'une vaste documentation et de matériel qui sont mis à disposition des professionnels dans le cadre de nos différents programmes. Travail de documentation Travail effectué sur une base régulière par le CIPRET : - dépouillement, lecture, analyse de la presse romande (24 HEURES, Le Temps, 20 Minutes, Léman Bleu), numérisation et classement des articles en lien avec l'actualité nationale et internationale, - recherches documentaires (sites Internet, images, dépliants, articles de presse, vidéos, matériel divers), - création de documents : présentations, argumentaires, feuillets d'information, dossiers, etc., - intégration de l'évolution de la problématique dans les documents du CIPRET. Elaboration de matériel de prévention - guide d'aide à l'arrêt, à télécharger sur www.cipretvaud.ch, - nouvelle exposition pour compléter l'offre en entreprise, - réalisation d'une exposition pour sensibiliser les jeunes conscrits lors du recrutement sur les thèmes du tabagisme (5 affiches) et de l'abus de consommation d'alcool (5 affiches), élaboration d'un classeur d'information sur le tabagisme et d'un DVD sur le tabagisme à l'intention des conscrits, - stylos avec le slogan « écrire ne nuit pas à la santé, CIPRET » (11'000), - plaquette de présentation du CIPRET –Vaud, - plaquette de promotion « sport sans tabac », - élaboration de maquettes de DVD, destinés à différents publics (enfants, adolescents, jeunes adultes), à partir des clips vidéos collectés sur Internet et de séquences des émissions TV et documentaires en lien avec le tabagisme, - rédaction d'un Quizz pour des jeunes en formation professionnelle sur le thème « stress et tabac », - création de compléments pour l'exposition « tabac et jeunes » sur les thèmes suivants : « femmes et tabac », « mafia et contrebande », « tabac et maladies », - rédaction, en collaboration avec l'ASLOCA, d'un document de référence sur la question de la fumée de tabac qui s'infiltre dans les logements privés et des possibilités d'action face à ce problème ; mise en ligne du document et envoi d'un communiqué aux médias vaudois. Mise à disposition du matériel dans le cadre de nos différents programmes. Mise à disposition des professionnels qui souhaitent mettre en place des actions en lien avec le tabagisme. Collaboration avec les concepteurs du jeu de prévention « Klopobek », intégration du logo du CIPRET, et mise à disposition d'un "kit" permettant un accès facilité au jeu. Promotion de « Klopobek » sur le site www.cipretvaud.ch, en y présentant le personnage « Klopobek » de la semaine. Communication – Slogan et logo « un air de liberté » Réflexion sur le thème de la fumée passive qui a débouché sur le slogan et le logo « un air de liberté sans fumée ». Le slogan, propose une image fraîche et positive d'une vie sans fumée et est pensé comme un « label » que chacun peut s'approprier ; que ce soit les personnes ne fumant pas, celles gênées par la fumée passive ou celles souhaitant
---	---

retrouver leur liberté en arrêtant.

Production de matériel de promotion, aux couleurs de « un air de liberté sans fumée » : badges déclinés en 2 couleurs (bleu et blanc), autocollants déclinés en 3 couleurs (bleu, blanc et transparent), marque-pages, frisbee, yo-yo, lanières.

Conversion du matériel CIPRET (correspondance, dépliants, flyers, présentations ppt, etc.) au logo « un air de liberté sans fumée ».

Participation à la Conférence européenne sur le tabagisme qui s'est tenue à Bâle du 11 au 13 octobre 2007. Pour cette occasion :

- élaboration et présentation d'un poster sur les activités du programme de sponsoring du CIPRET « sports et loisirs sans tabac »,
- présentation publique sur le thème « l'Administration cantonale vaudoise, lieu de travail sans fumée ; 10 ans de suivi longitudinal ».

Recherches sur différents thèmes:

- protection contre la fumée passive dans d'autres pays; notamment la question de la fumée passive en Hollande en lien avec la question des Coffee shops,
- nouveaux produits du tabac : "toaster" de Phillip Morris, e-cigarette, tabac sans fumée ("snus, tabac à chiquer, etc.),
- solutions proposées par l'industrie du tabac pour répondre aux problèmes posés par la fumée passive,
- étude sur les liens entre les institutions privées subventionnées par l'Etat et au bénéfice d'un sponsoring de l'industrie du tabac (Caritas, OSEO; problèmes de l'éthique de ces institutions et de l'industrie du tabac),
- les questions de protection du personnel sur le lieu de travail sous l'angle de la jurisprudence,
- le rôle de l'industrie de la cigarette dans les pays en voie de développement (notamment l'Afrique). Travail réalisé par une stagiaire,
- les nouvelles techniques de marketing développées par l'industrie du tabac,
- prévention du tabagisme et protection des non-fumeurs, prospection sur les questions à venir.

Développement d'un site Internet

Le site www.cipretvaud.ch comprend des documents, des images et des liens sur le tabagisme ainsi que des informations sur les activités et prestations du CIPRET.

Maintenance, amélioration, tenue à jour en fonction des actualités.

Formation de relais

Elaboration de 3 nouveaux modules de formation utiles pour les professionnels de la santé et les professionnels de l'éducation d'une demi-journée chacun.

Organisation des cours et formations suivants :

- formations de base et formation de suivi sur chacun de ces 3 modules,
- cours à l'intention des restaurateurs en formation à Gastro-Vaud,
- formation ponctuelle sur les outils de prévention à l'intention des professionnels de l'OPTI de Morges,
- cours dans le cadre de la formation « Hospital Quit Support » destinée aux étudiants en médecine,
- formation de professionnels sur le thème « femme et tabac » sur demande ponctuelle de RELIER, Relais information et réseau (toxicomanie),
- intervention d'une demi-journée aux Oliviers dans le cadre de la formation d'intervenants en dépendance,
- information de base aux étudiants du Comité de prévention de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL),

	- formation d'une demi-journée élaborée et proposée aux infirmiers/ères en formation à l'Ecole en soins de la Source, - collaboration avec la Faculté de médecine dans le cadre des travaux interdisciplinaires réalisés par les étudiants de 1ère année, - en 2007, formation de 3 interprètes (turc, albanais et serbo-croate) qui sont ensuite intervenus dans l'action destinée aux migrants organisée autour du 31 mai (demi-journée), - en 2007, une journée de formation à l'intention des collaborateurs (5 personnes) de l'équipe Bilan et Conseil Santé (B&CS) responsable du dépistage des maladies cardio-vasculaires auprès de la population vaudoise, - en 2008, formation d'une journée destinée aux pairs engagés par le CIPRET pour animer un stand d'information présent dans les manifestations sportives ou de loisirs. « Newsletter » du CIPRET Les relais du CIPRET (400 personnes) sont informés 4-5 fois par an des nouveautés concernant l'ensemble des problématiques liées au tabac par l'intermédiaire de la « newsletter » du CIPRET envoyée par mail. Réponse aux demandes du public Réponse aux questions des gens, principalement dans le domaine de l'arrêt, de la fumée passive et du tabagisme des jeunes. Réponse aux demandes des médias Le CIPRET est bien connu des médias vaudois ; les journalistes n'hésitent pas à nous contacter lorsqu'ils ont des questions concernant le problème de la fumée passive. Le CIPRET est souvent mentionné dans les articles traitant du tabagisme et participe à des émissions de radio ou de télévision. Suivi d'étudiants ou d'écoliers Réponse aux demandes de jeunes scolarisés, de gymnasiens, d'étudiants ou de jeunes en formation professionnelle souhaitant obtenir des informations et du matériel pour réaliser des travaux (travail de diplôme, exposés, préparation de dossiers, travaux de groupe, etc). Plus spécifiquement, en 2007 : - suivi d'un étudiant réalisant un travail de mémoire sur la politique de protection contre la fumée de tabac mise en place à l'Université de Lausanne, - écolier en 9e année réalisant un travail de recherche sur le tabagisme, - étudiantes de la Haute école pédagogique (HEP) réalisant leur travail de mémoire sur l'exposition à la fumée de tabac dans les lieux publics. Plus spécifiquement, en 2008 : - expert pour la défense d'un mémoire à l'UNIL sur la prévention du tabagisme dans les années 70, - expert pour la défense d'un mémoire d'un étudiant de l'école de soins infirmiers La Source, - étudiantes du gymnase du Bugnon réalisant leur travail de mémoire sur la prévention du tabagisme en Suisse.
--	--

6 Impact

(Ces informations relèvent de la perception qualitative et subjective du projet par son responsable).

Une évaluation externe de l'impact a-t-elle été réalisée ? Oui (joindre le rapport) / Non

Si non :

Quel est l'impact de votre projet ? Sur quoi se base votre réponse ?

1. <u>Désaccoutumance</u>	Information de la population sur les possibilités d'aide à l'arrêt. Mise à disposition d'une aide et d'une information gratuites à tout fumeur souhaitant entrer dans une démarche d'arrêt. Une incitation et une aide à l'arrêt sont fournies aux travailleurs des entreprises qui deviennent sans fumée.
2. <u>Information sur le tabagisme et expertise</u>	○ Coordination cantonale et intercantonale des actions du CIPRET. Les actions du CIPRET sont réalisées en coordination avec les partenaires du domaine et dans le cadre des politiques cantonale et nationales décidées en matière de prévention du tabagisme. ○ Journée mondiale sans tabac 31 mai. Le concours national « arrêtez et gagnez 5'000.- » est connu des vaudois et des professionnels de la santé. ○ Le tabagisme est identifié et reconnu comme un problème de santé publique. Le CIPRET est reconnu comme l'interlocuteur cantonal de référence en matière de tabagisme. Sollicitation du CIPRET par le public, les politiques et les médias pour toute question en lien avec le tabagisme. Prise de conscience par le public et les professionnels du problème de santé publique que représente le tabagisme. Sollicitation du matériel d'information et des modules de formation du CIPRET par le public et les professionnels.

Aucune évaluation externe n'était prévue, les activités du CIPRET-Vaud s'inscrivant toutes dans les directives de l'OMS et de l'OFSP.

7 Rétrospective et enseignements

Veillez répondre à toutes les questions :

- 1) Comment expliquez-vous les résultats obtenus (atteinte des objectifs, réalisations) ?*
- 2) Quelles mesures prises pour atteindre les objectifs se sont révélées efficaces, lesquelles pas ? Quels facteurs ont joué en votre faveur et lesquels en votre défaveur (facteurs de succès et d'échec) ?*
- 3) Comment évaluez vous les coûts et le travail liés au projet par rapport aux résultats atteints ?*
- 4) Quels sont les enseignements généraux que vous avez tirés de ce projet ?*
- 5) Autres aspects ?*

- 1) Le développement du travail en réseau tant du point de vue international, national, inter cantonal que régional a joué un rôle prépondérant dans l'atteinte des objectifs fixés. Un travail médiatique proactif auprès de la presse et via notre documentation s'est également révélé déterminant pour pérenniser le CIPRET en tant que centre vaudois d'expertise en la matière.
- 2) Le développement d'outils de communication et l'utilisation de relais régionaux sont des mesures essentielles qui permettent de mettre en valeur l'actualisation des connaissances et de la documentation de la problématique tabac du CIPRET. Dans le cadre de l'aide à l'arrêt, l'actualité du thème du tabagisme passif dans les débats joue un rôle déterminant en terme de demande d'aide. Etant donné le vaste territoire à couvrir, les offres de soutien du CIPRET peuvent paraître insuffisantes dans certaines régions périphériques.
- 3) Comme toute nouvelle offre, la mise sur pied d'aide à l'arrêt a représenté un coût important et une inertie de démarrage semblait inévitable. Les activités traditionnellement conduites par le CIPRET (collaborations, coordination, actualisation des connaissances) sont, quant à elles moins « coûteuses ».
- 4) La création et le maintien de liens significatifs, le développement du réseau et le développement de stratégies de communication planifiées sur le long terme sont payants.

8 Durabilité et valorisation

Comment évaluez-vous la durabilité de votre projet ? Par exemple :

- *L'impact du projet perdurera-t-il une fois ce dernier terminé ?*
- *Le projet aura-t-il d'autres impacts (mimétisme, effet boule de neige)?*
- *Les processus nés de votre projet perdureront-ils ? Ont-ils un impact sur d'autres groupes que le groupe cible défini ?*

Avez-vous évalué les possibilités de multiplication du projet ? Quelles sont-elles ?

Comment comptez-vous exploiter le savoir-faire acquis et les expériences réalisées pour d'autres projets et thématiques ?

1. <u>Désaccoutumance</u>	L'offre de désaccoutumance doit impérativement s'inscrire dans la durée pour répondre aux besoins des personnes souhaitant arrêter ou en train d'arrêter. De ce point de vue, il n'est pas durable. L'arrêt du tabagisme procède d'un effet boule-de-neige ; il a été observé que les fumeurs tendent à arrêter en chaîne, un fumeur ayant décidé d'arrêter influençant directement les autres fumeurs de son entourage. L'expertise développée dans les groupes d'arrêt puis dans les permanences Info tabac sera utilisée pour décliner ces prestations auprès de nouveaux publics et dans de nouveaux cadres.
2. <u>Information sur le tabagisme et expertise</u>	L'impact du CIPRET, en tant que plateforme cantonale d'expertise en matière de tabagisme, n'a qu'une durabilité limitée. Le CIPRET est devenu un acteur et un interlocuteur incontournable pour toutes les questions liées au tabagisme, et c'est pour cette raison que son existence doit être assurée. Les actions du CIPRET permettent d'informer la population, les médias et les politiques, et par là même d'influencer durablement la perception qu'a la société du tabagisme. Cela facilite la mise en place d'un cadre législatif propre à lutter efficacement contre les effets de l'épidémie de tabagisme. Les formations élaborées et données par le CIPRET à de nombreux publics de professionnels ont un effet démultiplicateur certain, puisqu'à travers ces personnes, ce sont les jeunes, les enfants, les parents, les migrants, les travailleurs, etc. qui sont informés.

Le programme du CIPRET-Vaud s'inscrit dans la durée. En effet, le CIPRET-Vaud est actif depuis une dizaine d'années et ses activités vont se poursuivre dans le cadre de son programme 2009-2013.

9 Egalité des chances

Avez-vous pris des mesures particulières pour promouvoir l'égalité des chances (sexe, origine sociale et appartenance ethnique)? Oui / Non

Si oui, quelle a été votre expérience dans ce domaine ?

Si non, de telles mesures auraient-elles permis, d'après vous, d'obtenir de meilleurs résultats ?

L'égalité des chances ne faisait pas partie du programme initial, toutefois certaines activités répondaient déjà à ce paramètre.

1. <u>Désaccoutumance</u>	La permanence Info-tabac est gratuite et donc accessible à tous, quel que soit le revenu. Par ailleurs, sa présence dans 4 villes du canton assure une répartition géographique qui permet une meilleure accessibilité. Une information est également fournie dans le cadre du recrutement militaire et permet donc de toucher la grande majorité des jeunes vaudois, quel que soit leur origine sociale.
2. <u>Information sur le tabagisme et expertise</u>	○ Coordination cantonale et intercantonale des actions du CIPRET. Non relevant. ○ Journée mondiale sans tabac 31 mai. Une action particulière a été organisée en 2007 en vue de toucher les populations migrantes ; formation de traducteurs au premier conseil et animations dans des centres commerciaux. En 2008, des dépliants du concours traduits dans plusieurs langues ont été envoyés à des associations ou institutions travaillant avec les migrants. ○ Le tabagisme est identifié et reconnu comme un problème de santé publique. En proposant des formations destinées à tous les professionnels de l'éducation, de la formation et de la santé, le CIPRET souhaite promouvoir une vie sans tabac au sein d'associations, de centres de loisirs, de clubs de sport, d'écoles, d'entreprises, etc. et de toucher ainsi toutes les couches de la société.

10 Forces et faiblesses

Quelles sont les forces et les faiblesses de votre projet ?

Les forces du projet sont liées à l'actualisation continue et régulière des connaissances et à leur transmission au réseau du CIPRET (partenaires, relais, presse) qui permettent d'augmenter l'impact et la présence de la thématique tabac dans le débat public.

Les faiblesses peuvent être liées à la multiplicité des actions et à l'évolution constante des demandes exigeant ainsi un travail permanent de redéfinition des priorités.

11 Conseils

Quels conseils donneriez-vous à d'autres acteurs préparant un projet similaire ?

Développer l'ancrage et le réseau régional.

Planifier les nouvelles offres sur le long terme et identifier la demande avec précision.

12 Divers

Un rapport exhaustif des activités menées au sein de ce projet, a été réalisé sur la base du monitoring de l'ensemble des activités du CIPRET-Vaud de 2006 à 2008, et peut être obtenu à l'adresse suivante : info@cipretvaud.ch.